



HAL
open science

Licence Histoire

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Histoire. 2016, Université de la Polynésie française. hceres-02037831

HAL Id: hceres-02037831

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037831v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Histoire

- Université de la Polynésie française

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres, langues et sciences humaines

Établissement déposant : Université de la Polynésie française

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Histoire* est une formation jeune, créée à la rentrée 2014 à partir de la licence *Histoire-géographie*, elle-même née en 1992.

Elle vise à offrir une formation académique complète en histoire, adossée à une ouverture vers les autres sciences humaines et sociales. Elle prépare à une insertion professionnelle dans les métiers de l'enseignement qui sont les débouchés traditionnels de ce type de formation, mais aussi dans les métiers du patrimoine, du journalisme, ou de la fonction publique généraliste.

La licence *Histoire* offre avant tout des enseignements orientés vers les fondamentaux académiques de la discipline d'histoire, avec une ouverture vers d'autres disciplines connexes, principalement la géographie. Les cours sont largement mutualisés entre l'histoire et la géographie. La licence offre également des cours avec une dimension océanienne.

En 2014-15, les effectifs sont légèrement inférieurs à une quarantaine d'étudiants en première année de licence (L1), et à une vingtaine en deuxième année de licence (L2) et en troisième année de licence (L3).

Synthèse de l'évaluation

La licence *Histoire* offre une formation bisdisciplinaire en histoire et en géographie avec une spécialisation tardive en histoire. Les étudiants bénéficient de nombreux dispositifs d'accompagnement mais le taux de réussite reste relativement faible. Il pourrait être intéressant d'envisager une spécialisation plus précoce et plus marquée vers l'histoire, et de rééquilibrer l'offre entre cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) au profit de ces derniers.

Points forts :

- Une solide formation bidisciplinaire, ouverte vers la culture océanienne.
- Les nombreux dispositifs d'accompagnement des étudiants.
- La responsabilisation des étudiants par l'organisation d'un voyage annuel en Nouvelle-Zélande.

Points faibles :

- Spécialisation vers l'histoire très tardive.
- Répartition CM / TD déséquilibrée au profit des CM.
- Taux de réussite assez faible malgré un contrôle continu généralisé.
- Professionnalisation et dimension internationale très modestes.
- Suivi du devenir professionnel des étudiants encore trop limité.

Recommandations :

Les deux recommandations les plus importantes seraient d'une part de prévoir une spécialisation vers l'histoire plus précoce et plus affirmée, et d'autre part de rééquilibrer le partage CM/TD au profit de ces derniers, notamment pour tenter d'améliorer les taux de réussite.

Parmi les autres recommandations, on peut noter plusieurs points :

D'abord, même si la professionnalisation est forcément limitée pour une licence d'histoire, on pourrait songer à systématiser le stage de deux semaines en L3, à développer un travail d'initiation à la recherche (par exemple un mini-mémoire) et/ou à envisager une initiation aux métiers du patrimoine-tourisme (en s'appuyant peut-être sur l'offre de cours existante).

Ensuite, la dimension internationale pourrait être renforcée par des cours de langues supplémentaires et en renforçant l'initiative du voyage d'étude. Cela pourrait constituer un élément dans une politique de partenariat avec d'autres universités du Pacifique.

Enfin, le pilotage pourrait être renforcé par la création de conseils de perfectionnement.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La licence <i>Histoire</i> est issue de l'ancienne licence <i>Histoire-géographie</i>. La formation reste encore très bidisciplinaire. La spécialisation entre histoire et géographie est tardive car elle n'intervient qu'au quatrième semestre (S4) avec un seul cours, puis en L3 avec trois cours par semestre.</p> <p>Les objectifs de la formation sont doubles. D'un côté, ils sont similaires aux autres licences <i>Histoire</i>, soit la préparation « aux métiers de l'enseignement, de la fonction publique, du patrimoine, du tourisme, des bibliothèques, du journalisme ». D'un autre côté, la licence offre une orientation particulière vers le Pacifique, notamment à travers quelques unités d'enseignement (UE) de langues et cultures polynésiennes dès la L1.</p> <p>Un point fort de la formation est une double formation solide en histoire et en géographie, qui offre des possibilités de réorientation aisée vers l'une ou l'autre discipline. La progressivité est assurée par une spécialisation progressive.</p> <p>La maquette apparaît déséquilibrée avec des volumes horaires de CM plus importants que ceux des TD pour les deux matières fondamentales, histoire et géographie.</p> <p>Le dossier souligne une faiblesse : « La spécialisation tardive des étudiants liée à une différenciation de parcours qui n'intervient qu'au quatrième semestre. Il serait souhaitable de réserver les enseignements généraux aux années de licence 1 et 2 et de proposer des enseignements plus spécialisés en L3 ». La première phrase semble déplorer une spécialisation trop tardive, car n'intervenant qu'au S4, alors même que la deuxième phrase propose de la reporter au S5.</p> <p>Il est également déploré l'absence « d'UE d'ouverture » dans d'autres sciences humaines (anthropologie, sociologie, sciences politiques, etc.).</p> <p>Il serait en effet souhaitable d'évoluer vers une différenciation accrue entre licence <i>Histoire</i> et licence <i>Géographie et aménagement</i>, par exemple en la faisant intervenir dès le troisième semestre (S3). Cependant, il pourrait être intéressant de garder une formation très largement mutualisée en L1 ce qui offre plusieurs avantages : réorientation facilitée, préparation aux concours de l'enseignement, compétences accrues.</p> <p>Une ouverture limitée vers les autres sciences sociales pourrait être envisagée mais cela ne doit pas se produire au détriment de l'objectif de spécialisation accrue.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>L'Université de la Polynésie française (UPF) est caractérisée par un grand isolement géographique. L'université française la plus proche, celle de Nouvelle-Calédonie, est à plus de 4000 km. Il n'y a donc pas de concurrence directe.</p> <p>Le document « champ de formation » souligne la difficulté du contexte socio-économique local : faible niveau d'éducation, faibles ressources des étudiants qui n'ont pas les moyens de rejoindre la métropole pour suivre</p>

	<p>des études, faible débit internet. Par ailleurs, l'UPF accueille beaucoup de bacheliers technologiques et professionnels qui n'avaient pas mis l'université en premier choix pour respectivement 33 % et 70 % d'entre eux à l'échelle de l'ensemble des licences. Elle accueille également une proportion d'étudiants issus de milieux « défavorisés » plus importante qu'en métropole.</p> <p>Le dossier de la licence déplore par ailleurs un « manque de lien avec le monde professionnel, limitant les perspectives d'embauche des étudiants ».</p> <p>Il conviendrait, pour faire face au défi d'un environnement socio-culturel difficile, de renforcer les liens avec les milieux professionnels dans les secteurs susceptibles d'offrir des emplois (enseignement, patrimoine, tourisme, etc.).</p>
<p>Équipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique semble bien adaptée même si le nombre de vacataires et de professeurs agrégés - PRAG/professeurs certifiés - PRCE est important. Il est évoqué des services « beaucoup plus lourds que les services réglementaires » ce qui n'est que partiellement confirmé par le tableau des services (on note juste deux enseignants au-delà de 240 heures, deux maîtres de conférences - MCF - en léger sur-service, des PRAG et un MCF en sous-service), mais ce dernier n'inclut peut-être pas les heures dispensées dans d'autres composantes.</p> <p>Pour pallier ce manque, le recours à des enseignants extérieurs, notamment extérieurs au territoire et qui enseignent par visioconférence ou lors de missions courtes, est pratiqué de manière régulière.</p> <p>Il est suggéré dans le document de la licence de renforcer l'appel aux « enseignants d'autres établissements universitaires (...) y compris par visioconférence », ce qui est certainement une piste à envisager.</p> <p>Le pilotage de la formation n'est assuré que par deux enseignants-chercheurs, l'un dirigeant le département, l'autre cumulant les fonctions de responsable d'équipe pédagogique et de responsable pédagogique par année. Il serait sans doute souhaitable de répartir les responsabilités pédagogiques entre un nombre plus important de collègues.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>En 2014-15, les effectifs de la licence <i>Histoire</i> sont légèrement inférieurs à une quarantaine d'étudiants en L1, et à une vingtaine en L2 et en L3. Avant cette date, les effectifs des filières histoire et géographie étaient communs, ce qui rend difficile l'appréciation sur leur évolution.</p> <p>On peut néanmoins noter une baisse forte des effectifs globaux entre 2012 et 2014.</p> <p>Les taux de réussite apparaissent assez faibles alors même que le contrôle continu intégral est appliqué. Ainsi pour 2013-14, en calculant les taux de réussite à partir du tableau des effectifs fourni, on compte 27 admis en L2 même partiellement sur 81 élèves de L1 soit un taux de réussite de 33 %, et 24 admis en L3 même partiellement sur 36 soit un taux de réussite de 66 %. Encore une fois, ces deux taux paraissent assez faibles dans la mesure où ils portent aussi sur des passages conditionnels, et sur des élèves bénéficiant du contrôle continu.</p> <p>Il conviendrait de parvenir à une augmentation des taux de réussite au moins en L2-L3 afin qu'après la forte sélection opérée en L1, caractéristique de nombreuses licences d'histoire, une certaine stabilité de l'effectif soit obtenue. Le rééquilibrage des horaires au profit des TD et au détriment des CM pourrait également avoir une incidence favorable sur le taux de réussite.</p> <p>A l'obtention du diplôme, plus de la moitié des étudiants poursuivent leurs études par une insertion en master. Les informations sur le choix des masters sont imprécises : des hypothèses sont avancées par l'équipe enseignante sur une possible orientation vers les masters <i>Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)</i> préparant au concours de l'enseignement au sein de l'UPF, le master recherche <i>Langues, cultures et sociétés en Océanie</i> présenté comme la seule formation accessible aux titulaires de la licence <i>Histoire</i> à l'UPF, ou encore des licences ou masters professionnels en France métropolitaine ou à l'étranger.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>La licence <i>Histoire</i> s'inscrit dans la stratégie de l'Université qui est fondée sur le développement de recherches propres à la région (sociétés polynésiennes, éco-système insulaire). Ainsi, il est possible de prendre des unités d'enseignement de culture générale (UECG) comme option en culture polynésienne ou en initiation au tahitien.</p> <p>Au sein de la licence, les liens avec la recherche sont plus implicites qu'explicites, en particulier à travers les enseignements incluant les recherches récentes, ou l'association ponctuelle d'étudiants à des enquêtes de terrain et à des chantiers de fouille, ou encore l'invitation à participer à des conférences.</p> <p>L'autoévaluation reconnaît d'ailleurs comme point faible l'absence d'UE de découverte ou d'initiation à la recherche en histoire et propose la création d'un exercice de mini-mémoire en L3.</p> <p>Une recommandation possible serait de développer une UE de méthodologie de la recherche documentaire obligatoire en L3, (par exemple dans le cadre de l'UE « Recherche documentaire ») et de la conclure par un mini-mémoire facultatif (comme il est suggéré dans le document « licence »).</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>L'Université offre de nombreux dispositifs généraux : le forum Étudiants/Entreprises, le parrainage des majors de promotion par des entreprises locales, l'annuaire des diplômés, les doctorales, le carrefour de l'emploi public, et les entretiens d'embauche avec des professionnels du recrutement.</p> <p>Le document de licence <i>Histoire</i> souligne l'absence d'UE de préprofessionnalisation.</p> <p>Cependant, la maquette indique qu'il est possible de prendre en option l'une des trois unités d'enseignement et de préprofessionnalisation (UEPP) en préparation aux concours administratifs, et en préparation aux métiers de l'enseignement (notamment une unité spécifique pour le métier de professeur des écoles, axé sur la maîtrise de la langue).</p> <p>Par ailleurs, il est possible en L1 de suivre une UE « Méthodologie du travail universitaire et projet professionnel de l'étudiant ». Il est également mentionné la rencontre de professionnels dans le cadre d'enseignements ou de projets étudiants mais il semble que ces projets étudiants se réduisent à la levée de fonds pour un voyage annuel en Nouvelle-Zélande (c'est en tout cas le seul exemple fourni).</p> <p>Il n'y a pas de stage obligatoire. Deux semaines de l'UE « Recherche documentaire » en L3 sont réservées au voyage d'étude, mais peuvent être occupées par un stage.</p> <p>En termes de recommandations, il serait intéressant :</p> <ul style="list-style-type: none"> -1) pour les étudiants intéressés par les métiers de l'enseignement, de proposer une UE de préprofessionnalisation, animée par exemple par un enseignant de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) en L3, et adossée à un stage d'observation. -2) de proposer une ou plusieurs UE orientées vers le domaine tourisme-patrimoine, dont une enquête locale a relevé le potentiel en termes d'emploi. Sans bouleverser la maquette, ce développement pourrait peut-être s'appuyer sur l'UE « Conservation et patrimoine » dont le contenu n'a pas été explicité dans le document.
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La présence d'un stage de deux semaines en L3 de février à avril est mentionnée. En fait, cette disposition est théorique car il s'agit d'un stage facultatif pour les étudiants n'ayant pas la possibilité de participer au voyage d'étude préparé dans le cadre de l'UE 6.8. Ce stage apparaît donc peu valorisé.</p> <p>Il serait souhaitable de différencier, au sein de l'UE 6.8, la « Recherche documentaire » qui est l'objet de cette UE (qui pourrait donner lieu à la réalisation d'une véritable recherche ambitieuse, pourquoi pas avec la réalisation d'un mini-mémoire, suivant le projet évoqué dans le dossier), le projet professionnel (qui est plus lié à un stage ou à une UE de préprofessionnalisation) et la levée de fonds pour un voyage étudiant (qui relève du domaine associatif, même s'il peut être intégré dans la maquette).</p>

	<p>Peut-être faudrait-il songer à prévoir une UE dédiée à un stage, même facultatif et court (par exemple pour la découverte des métiers de l'enseignement par une observation en classe). Le stage pourrait être associé à une évaluation présentant un caractère incitatif pour les étudiants.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La dimension internationale occupe une place assez faible dans la politique de l'Université. Les développements les plus intéressants sont au stade de projets : projet de maison internationale d'accueil de chercheurs, et d'université d'été pour accueillir des étudiants désirant se former à la fois au français et aux cultures polynésiennes.</p> <p>L'Université bénéficie cependant de la présence d'un institut Confucius qui permet d'offrir des cours de chinois en plus des cours d'anglais et d'espagnol.</p> <p>Cependant, l'offre de cours de langue est relativement limitée : il n'y a pas de cours de langue en S3 et au sixième semestre (S6). Un cours d'anglais pour historien est proposé en L3 mais l'anglais n'est pas obligatoire avant, donc on peut s'interroger sur le niveau de ce cours. Il n'est pas fait mention de certification en langue.</p> <p>La mobilité internationale Erasmus a concerné deux étudiants de la licence <i>Histoire</i> partis en Espagne en 2014.</p> <p>Finalement, l'initiative la plus importante prise dans le cadre de la licence <i>Histoire</i> est la levée de fonds pour l'organisation d'un voyage en Nouvelle-Zélande annuel réalisé par l'association étudiante. Toutefois, il est précisé que tous les étudiants ne peuvent pas partir car le nombre de place est limité, ce qui pose le problème de l'égalité des étudiants.</p> <p>Sur le plan des recommandations, et compte tenu de l'environnement socio-économique délétère, il conviendrait d'explorer la piste d'une ouverture accrue à l'international par divers moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - renforcer les cours de langues, notamment en S3 et S6. - envisager l'ouverture d'un cours d'histoire dispensé en anglais (ou à défaut de compétences disponibles dans le département d'histoire, d'un cours de civilisation dispensé en anglais). Ce pourrait être également un cours mixte histoire-géographie, par exemple sur les civilisations océaniques, qui pourrait être ouvert à d'autres licences. - Soutenir le voyage en Nouvelle-Zélande, qui semble une excellente initiative, en s'assurant que tous les étudiants y participent. S'appuyer sur ce pont dressé au-dessus du Pacifique pour nouer des liens plus structurés avec des acteurs néo-zélandais, peut-être l'Université de Wellington (ne serait-ce que pour assister à une conférence par exemple).
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>L'UPF a mis en place de très nombreux dispositifs : orientation active avant le bac (visite des lycéens, journée d'orientation), journée d'intégration à la rentrée (y compris test d'évaluation et d'orientation), enseignants-référents, tutorat par des étudiants de L3, contrôle continu intégral à certains niveaux, suivi par le service d'orientation COSIP (centre d'orientation, des stage, et de l'insertion professionnelle), passerelle de réorientation, cours de méthodologie du travail universitaire, cours d'expression écrite et de préparation aux épreuves de la certification Voltaire.</p> <p>À l'échelle de l'Université, on note une originalité : la mise en place de dispositifs pilotes pour de petits groupes d'étudiants, notamment des cours supplémentaires ou un semestre-rebond, qui ont échoué faute de motivation des étudiants. Par contre, les rencontres avec des personnalités de Polynésie (pouvant s'apparenter à une forme de coaching extérieur ponctuel) ont eu un meilleur retour.</p> <p>Un enjeu majeur est constitué par la coordination de ces nombreux dispositifs pour offrir aux étudiants un service lisible : il est mentionné l'existence de responsable pédagogique des dispositifs d'aide à la réussite (RP-DAR), mais il n'y en a pas dans la licence <i>Histoire</i>, sans doute car il n'y a qu'un responsable de formation qui cumule les fonctions de responsable des trois années et de responsable de l'équipe pédagogique.</p> <p>Dans cette formation, des dispositifs de remise à niveau existent en L1 mais ne sont activables que sur la base du volontariat. Des cours de soutien sont également évoqués mais de manière vague. Les dispositifs d'enseignant-référent et de tuteurs (étudiants de L3) sont intéressants.</p>

	<p>Sur le plan des recommandations, il conviendrait bien évidemment de poursuivre les dispositifs existants (enseignant-référent, étudiants de L3 tuteurs), ainsi que les expérimentations les plus fructueuses (ce qui est mentionné à l'échelle du champ de formation mais uniquement de manière générale), en particulier les expériences de coaching, mais en s'assurant qu'elles profitent à un grand nombre d'étudiants.</p> <p>Il conviendrait de préciser comment est pris en charge la fonction de responsable pédagogique des dispositifs d'aide à la réussite, notamment sur le moyen terme (plusieurs années) afin d'évaluer la pertinence des dispositifs et leur amélioration. Compte tenu du faible taux de réussite des étudiants, cela apparaît comme une priorité.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Le numérique n'occupe qu'une faible place dans le dossier même si l'Université développe un projet ambitieux d'utilisation du numérique pour toucher les étudiants des archipels éloignés de Tahiti, ce qui semble une excellente initiative.</p> <p>Les enseignants peuvent utiliser la plate-forme Esp@don pour diffuser des documents ou exercices en appui de leur cours. Une préparation au C2i est offerte en S4 uniquement.</p> <p>Le document note lui-même dans l'autoévaluation : « Les outils numériques pourraient être plus et mieux mobilisés, en cours, comme pour les exercices et évaluations, et une formation des enseignants pourrait les y aider ». C'est certainement une voie à poursuivre.</p> <p>La licence <i>Histoire</i> n'offre pas d'enseignements à distance. L'ensemble des enseignements est dispensé en présentiel sur le site de l'UPF.</p> <p>La formation n'intègre pas de formation continue ni d'apprentissage.</p> <p>L'intégration d'étudiants en réorientation ou en reprise d'études est possible après examen des candidatures (validation des acquis de l'expérience - VAE).</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Si le contrôle continu intégral est appliqué en L1 au niveau de l'Université, il concerne l'ensemble des trois années de la licence d'histoire (L1-L2-L3).</p> <p>Les jurys d'examen se réunissent trois fois par an à l'issue des sessions d'examens semestriels.</p> <p>En termes de recommandations, il faut souligner la nécessité de ne pas négliger le contrôle final car il est important pour la préparation aux concours administratifs et de l'enseignement. Ces derniers consistent souvent en une multiplicité de longues épreuves de trois à 5 heures, ce qui les rapproche beaucoup plus du contrôle final que du contrôle continu.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le supplément au diplôme mentionne les unités obtenues, les compétences acquises, mais pas les stages effectués et les projets professionnels auxquels l'étudiant a participé, alors que cette dernière activité est obligatoire en L3. Une fiche descriptive du diplôme très générale est diffusée aux étudiants.</p> <p>Il serait souhaitable d'établir un document qui s'attache à décrire de manière précise et personnalisée le cursus universitaire et les compétences acquises.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le COSIP envoie un questionnaire électronique à ses anciens étudiants. Les taux de réponse à 6 et 12 mois sont de 90 % à l'échelle de l'Université.</p> <p>En licence <i>Histoire</i>, les renseignements sont assez vagues, comme le reconnaît volontiers le document : « Les résultats de l'enquête ne permettent pas une analyse approfondie de l'insertion professionnelle de nos étudiants à 12 mois ».</p> <p>Pourtant, le nombre de diplômés de L3 insérés professionnellement 12 mois après l'obtention du diplôme croît, mais les effectifs de l'échantillon sont très faibles (4 sur 22) et le type d'emploi n'est pas précisé. Plus de 50 % des diplômés de L3 poursuivent en master (<i>MEEF</i> ou <i>Langues, cultures, sociétés en Océanie</i>).</p> <p>Il conviendrait d'améliorer la collecte d'information statistique pour évaluer la cohérence entre le niveau d'étude obtenu (BAC+3) et l'emploi occupé.</p>

<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>L'UPF en général, et la licence <i>Histoire</i> en particulier, n'ont pas de conseils de perfectionnement. Il est précisé : « Étant donné la petite taille de l'économie insulaire, l'Université est en contact proche avec les autorités de l'État et de la Polynésie française et du monde du travail ». Dès lors, « Une réunion pédagogique annuelle est organisée par le VP [vice-président] du conseil des études et de la vie étudiante ».</p> <p>Il est vrai qu'une licence d'histoire est nécessairement très académique, et généralement orientée vers les métiers de l'enseignement. Néanmoins, le contact avec les milieux professionnels hors enseignement est absent et, par ailleurs, le dispositif d'adaptation des enseignements semble limité. Il conviendrait de remédier à ces deux problèmes, par exemple en créant un conseil de perfectionnement léger.</p> <p>Sur le plan de l'évaluation des enseignements, il existe, à l'échelle de l'UPF, un formulaire d'évaluation par les étudiants par voie électronique, qui peut être personnalisable par les enseignants, à la fois par enseignements et de manière globale.</p> <p>Au sein de la licence <i>Histoire</i>, il n'est mentionné dans le dossier aucune réunion avec des étudiants ou représentants d'étudiants en dehors de la réunion de rentrée. Seul existe ce formulaire d'évaluation, dont les résultats sont utilisables à la discrétion de l'enseignant concerné.</p> <p>Il conviendrait de songer à l'organisation d'une réunion annuelle associant des représentants d'étudiants, afin d'obtenir un retour sur les formations dans un cadre différent de celui du formulaire d'évaluation. Les effectifs réduits permettront d'ailleurs vraisemblablement d'obtenir une bonne représentation du corps étudiant.</p> <p>Il serait intéressant de faire remonter les résultats de l'évaluation des enseignants à certains responsables, par exemple au directeur de département ou au responsable des équipes pédagogiques, soit systématiquement, soit si certains indicateurs définis au préalable sont franchis.</p> <p>Il serait souhaitable de formaliser la procédure d'autoévaluation de la formation, ainsi que l'association de professionnels dans le cadre d'un conseil de perfectionnement.</p>
---	---

Observations de l'établissement

Vague B : campagne d'évaluation 2015-2016**Observations sur le rapport de synthèse sur l'évaluation des formations de niveau licence et master du champ S3FO170013048 - Droit, Economie, Gestion, Lettres, Langues et Sciences Humaines, Sciences, Technologie, Santé - 9840349G****Licence « HISTOIRE »****Université de la Polynésie Française (Tahiti)****Porteur : Nathalie SZCZECH****Observations**

Nous accusons réception du rapport rédigé par l'HCERES et remercions les experts pour les observations et recommandations qu'ils nous ont adressées au sujet de notre Licence d'Histoire.

Avant d'entrer dans le détail de nos réponses à cette « autoévaluation », nous souhaitons apporter une précision préalable : les Licences Histoire et Géographie & Aménagement ont été évaluées séparément, par des rapporteurs différents, alors qu'il s'agissait d'une seule et même Licence durant la première partie du quadriennal. La différenciation des filières et des diplômes qui leur sont associés n'est en effet effective que d'un point de vue administratif, suite à un impératif émanant du Ministère et survenu en 2014-2015. Elle ne s'est accompagnée d'aucun remaniement substantiel de notre offre de formation. Si ce point a été clairement présenté en introduction du(des) dossier(s) d'autoévaluation (pour rappel : un dossier pour la Licence Histoire et un autre pour la Licence Géographie et Aménagement), qui ne diffèrent guère l'un de l'autre, il ne semble pas avoir été suffisamment pris en compte par les instances de l'HCERES. Si deux dossiers d'auto-évaluation ont été déposés, cela résulte de cette volonté ministérielle mais ne correspond pas à la réalité de notre offre de formation puisque nous n'avons pas eu la possibilité de proposer la modifier depuis. Dans ce cadre, nous pensons qu'une évaluation commune à ces licences « identiques » mais suggérant des aménagements en vue de produire deux licences distinctes aurait été plus profitable.

Nous souhaiterions apporter des précisions pour répondre aux différents points abordés dans le rapport.

Spécialisation tardive vers l'Histoire

Notre licence d'Histoire actuelle est issue d'une Licence d'Histoire-géographie. Elle n'a été créée en tant que telle qu'à la rentrée 2014 : nous étions alors au milieu du plan quadriennal et la maquette n'a été transformée qu'à la marge au moment de la séparation en deux licences. Ceci explique que la spécialisation en Histoire ne soit pas plus marquée ni plus précoce. Cette question sera réglée dans la prochaine maquette, qui proposera un dispositif de spécialisation progressive en Histoire dès le semestre 2. Nous souhaitons néanmoins conserver à la géographie une place importante dans notre future Licence d'Histoire. Nous pensons, en effet, que c'est là une manière de préparer nos étudiants aux concours bivalents qui pourraient les intéresser (concours des I.E.P., de l'enseignement ou de l'administration publique, par exemple) et de faciliter leur éventuelle réorientation.

Il nous faut aussi tenir compte du fait que notre Licence d'histoire est prise en charge par une très petite équipe enseignante : à ce jour, trois maîtres de conférences titulaires et une ATER en demi-poste en Histoire ; un professeur, deux maîtres de conférences, une PRAG, qui viennent renforcer, en présentiel, des collègues issus de l'enseignement secondaire et du monde professionnel. Nous faisons aussi appel à des collègues d'autres universités, qui interviennent dans notre Licence au cours de missions. Si nous y faisons très régulièrement appel en Master MEEF parcours Histoire-

Géographie, nous n'avons pas encore eu l'occasion de faire intervenir des collègues extérieurs en visioconférences devant nos étudiants de Licence. Nous n'y sommes pas opposés en L3, mais craignons, en revanche, que cela ne soit prématuré en L1 et L2, considérant nos étudiants qui ont le plus souvent besoin d'un encadrement présentiel solide.

Malgré cette aide extérieure, nos services sont souvent lourds, dans la mesure où intervenons en Licence d'Histoire, mais aussi presque tous dans d'autres Licences (Licences de Géographie et aménagement, Licence Environnements océaniques, Licence Administration publique notamment) et en Master (Master de recherche Langues, cultures et sociétés océaniques et Master MEEF2). La petitesse de notre équipe et des moyens humains qui sont les nôtres explique qu'il ne soit pas possible d'envisager une complète différenciation entre les licences d'Histoire et de Géographie et aménagement. Nous ne pourrions assurer, en plus des heures dont nous avons la charge en Masters et dans d'autres licences, les centaines d'heures d'enseignement complémentaires que compteraient nos services s'il fallait accroître la spécialisation de nos deux licences.

Nous sommes aussi confrontés à la petitesse de nos effectifs et au risque, en cas de spécialisation trop grande, que l'une de nos deux licences ne soit plus viable.

Répartition CM/TD déséquilibrée

Nous sommes pleinement conscients de ce problème et l'avons pris en compte dans la préparation de la nouvelle maquette. Dans cette dernière, la proportion des CM par rapport aux TD a été revue à la baisse. Des TP en petits groupes ont aussi été proposés en première année de Licence, de manière à faciliter l'entrée des étudiants dans l'enseignement supérieur et à aménager leur réussite.

Évaluation des étudiants

Notre licence est évaluée en contrôle continu intégral. Nous estimons que ce dispositif constitue une aide à la réussite. Nous souhaitons préciser que les épreuves de contrôle continu ne sont pas seulement des épreuves courtes, limitées à la durée d'une séance de TD. Comme l'indiquent les modalités de contrôle, annuellement révisées, pour les UE fondamentales, la seconde épreuve de contrôle continu est une épreuve longue, dont la durée est progressivement allongée au cours de la Licence, de manière à préparer les étudiants qui souhaiteraient passer des concours.

Taux de réussite faibles à l'issue de la Licence

Nous déplorons les faibles taux de réussite que nous obtenons en Licence. En dépit des dispositifs mis en place au cours des années précédentes par l'établissement et par la filière (contrôle continu intégral, tutorat, soutien, semestre rebond), nous ne parvenons que très lentement à faire remonter les taux de réussite. Nous essayons de maintenir un niveau d'exigences élevé, tout en soutenant nos étudiants tout au long de leur formation pour favoriser leur progression.

Nous pensons que l'importante proportion d'étudiants issus de filières professionnelles et technologiques pourrait expliquer en partie les difficultés éprouvées en Licence d'Histoire. Nous devons aussi faire face à une proportion non négligeable d'étudiants absentéistes qui ne sont pas motivés par l'obtention de leur diplôme et s'inscrivent en Licence d'Histoire pour bénéficier d'une bourse et d'un statut. Cette situation ne concerne cependant pas que la Licence d'Histoire, mais l'ensemble des filières de l'université. Un réajustement des modalités d'attribution, et surtout de réattribution, des bourses permettrait de limiter ces inscriptions uniquement motivées par le "statut d'étudiant", ouvrant droit, notamment, à la CPS (Sécurité Sociale) et à une bourse (financement substantiel au regard des critères locaux).

Nous espérons qu'avec les aménagements que permettra la nouvelle maquette, notamment le nombre plus important d'heures de TD, l'introduction d'heures de TP et la plus grande progressivité des enseignements, nous pourrions voir les taux de réussite augmenter.

Place de la recherche dans la Licence d'Histoire

Dans la future maquette, nous avons prévu d'accorder une place dédiée à la recherche, en aménageant une UE d'Initiation à la recherche en troisième année de Licence. Cette UE serait l'occasion, pour les enseignants-chercheurs, de présenter leurs méthodes et résultats aux étudiants et de les encadrer dans un travail de mini-mémoire.

Dimension internationale mineure de la Licence

Notre isolement géographique et la petitesse de nos équipes comme de notre masse étudiante rendent les échanges internationaux difficiles. Des dispositifs généraux existent, tels Erasmus, sur lesquels nous communiquons chaque année auprès de nos étudiants et pour lesquels nous travaillons en lien étroit avec le Service des Relations Internationales de l'établissement. Quelques étudiants s'en saisissent et partent faire un semestre ou une année d'étude en Europe, mais ils sont peu nombreux. Nombre de nos étudiants sont en effet réticents et angoissés à l'idée de quitter la Polynésie.

Nos collègues de géographie essaient néanmoins d'ouvrir notre formation sur l'international par l'organisation d'un voyage d'études en dehors de la Polynésie française, qui est, chaque année, l'occasion, pour les étudiants qui acceptent de partir, de découvrir un nouveau territoire et un nouveau système universitaire. À cette occasion, certains de nos étudiants sortent la Polynésie pour la première fois de leur vie ! Nous espérons pouvoir poursuivre ce projet à l'avenir.

Nous essayons aussi de développer, à notre échelle, des liens avec des collègues et établissements étrangers, grâce à des missions d'enseignement (intervention d'un collègue de l'Université de Hawaï ou d'une collègue de l'Université Laval dans notre licence, par exemple ; missions d'enseignement de collègues de la filière dans des universités étrangères, en Chine, au Brésil, au Canada, en Irlande). Ces liens nous permettent de tisser un réseau de relation tourné vers l'international, pour la recherche comme pour la pédagogie, en faveur des étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études en dehors de la Polynésie française.

En outre, pour favoriser l'ouverture de nos étudiants à l'international et faciliter leur insertion dans une université étrangère, nous proposons, dans notre prochaine maquette, des cours d'anglais obligatoires pour tous les étudiants, en continu du semestre 2 au semestre 6 (à hauteur de 15h TD / Semestre).

Professionnalisation très modeste

Nous sommes conscients de la professionnalisation inachevée de la formation que nous proposons actuellement.

Il existe bien une UE de projet professionnel obligatoire pour tous nos étudiants de L1. Elle leur permet de commencer à envisager leur orientation professionnelle. La forte mutualisation de cette UE au niveau du Département LLSH limite actuellement son efficacité. À l'avenir, cette UE sera spécifique à la Licence d'Histoire et nous l'envisageons de manière à y faire intervenir des professionnels, de manière à ce que les étudiants puissent découvrir plus précisément et au contact d'acteurs locaux les voies professionnelles qui s'ouvrent à eux à l'issue de leur formation.

Des UECG de préprofessionnalisation existent dans notre système actuel (découverte des métiers de l'enseignement, en particulier, assurée par des professionnels de l'Education nationale). Elles sont néanmoins proposées parmi d'autres, au choix des étudiants, qui ne les prennent pas toujours, ces derniers optant souvent pour la "solution de facilité", leur préférence allant ainsi vers des UECG danse ou sport. Dans notre nouveau projet de maquette, des UE de préprofessionnalisation seront proposées et rendues obligatoires. Elles permettront aux étudiants de découvrir le monde de l'enseignement, de la culture ou du patrimoine.

Un stage en milieu professionnel existe actuellement dans notre maquette, mais il n'est pas obligatoire. Il concerne les étudiants qui ne souhaitent pas partir en voyage d'études : le choix de participer, ou non, à ce voyage ou d'effectuer un "stage en entreprise" étant, sauf cas exceptionnel, à la discrétion des étudiants. Ainsi, chaque année, plusieurs étudiants font l'expérience du monde professionnel, en intégrant, pour deux semaines, un collège ou un lycée, une institution ou un service culturel (Musée de Tahiti et des îles, Service de la culture et du patrimoine, par exemple).

Conscients de la nécessité pour nos étudiants de découvrir le monde professionnel, nous avons cherché à prendre cette question de la préprofessionnalisation en compte dans la nouvelle maquette, qui intégrera un stage obligatoire de quinze jours en troisième année de Licence, en le dissociant du voyage d'études. Nous souhaitons souligner, pour terminer sur ce point, combien il peut être difficile de trouver des stages, hors enseignement, sur le territoire. Nous prévoyons de poursuivre notre collaboration avec le COSIP et de tirer profit de l'expérience acquise par l'ESPE de la Polynésie française pour organiser, à l'avenir, le placement de nos futurs étudiants de L3 en stage.

Suivi du devenir professionnel des étudiants

L'université assure le suivi du devenir professionnel des étudiants par l'intermédiaire du COSIP. Cette structure réalise chaque année des enquêtes, mais se heurte souvent au nombre réduit de réponses des étudiants, qui ne permet pas toujours de réaliser des statistiques opérationnelles. Au risque de faire doublon avec le travail réalisé par nos collègues, et dans la mesure où nous ne disposons pas des moyens humains et matériels pour entreprendre ce type d'enquête, il ne nous semble pas opportun, ni même possible, d'organiser le suivi du devenir professionnel des étudiants à l'échelle de notre filière. Cela ne nous empêche pas de prendre, de manière informelle, des nouvelles de nos anciens étudiants, d'en solliciter certains pour des interventions voire des vacations dans nos formations et d'en suivre beaucoup en Master, au sein de notre établissement.

Pilotage de la formation

Nous avons fait le choix de regrouper les fonctions de REP, de RP par année et d'enseignant référent pour notre Licence. Jusqu'à la rentrée 2015, ces fonctions étaient assurées par un même collègue, responsable de la Licence Histoire-Géographie. Pour tenir compte de la séparation des deux licences, nous avons divisé les responsabilités. Ce choix a dû être, pour partie, fait par défaut, vues les responsabilités diverses occupées par les collègues de notre filière ou l'arrivée récente de certains de nos collègues. Nous estimons surtout qu'au vu de la petitesse de nos effectifs, il n'est pas utile de nommer des responsables pédagogiques par année. Nous avons fait l'expérience de ce système par le passé et avons constaté qu'il était plus efficace, en interne comme dans nos liens avec l'administration, de regrouper les responsabilités. Nous préférons nous organiser ainsi et faire tourner les responsabilités tous les ans ou deux ans lorsque cela est possible.

Conseil de perfectionnement

Nous avons pour habitude de nous réunir régulièrement en équipe pédagogique pour traiter des différentes questions soulevées au cours de l'année et pour régulièrement adapter notre formation (ajustement de la maquette à mi-parcours, discussion et modification annuelle des modalités de contrôle des connaissances, organisation des services des titulaires et recrutement annualisé d'intervenants extérieurs annualisés, bilan pédagogique à l'issue de chaque semestre, etc.). Au vu de la petite taille de notre équipe et des contacts quotidiens que nous avons entre collègues, il ne nous a pas semblé utile de créer un conseil de perfectionnement. Nous pensons qu'un tel conseil pourrait éventuellement être mis en place à l'échelle du Département, voire de l'Université, mais qu'il serait trop lourd à l'échelle de notre filière.

Nous souhaiterions en revanche, à l'avenir, faire intervenir, au cours de réunions de filières, des représentants étudiants qui pourraient porter officiellement les demandes et remarques des différents groupes.

Le 30 MAI 2016

Le Président,



Pr. Eric CONTE